

L'Ouvrier Diamantaire

Par l'Union, les Proletaires libéreront le Travail de toute exploitation.

Bulletin de l'Union Nationale des Syndicats Ouvriers Diamantaires Français
(Section de l'Alliance Universelle des Ouvriers Diamantaires)

Les Travailleurs veulent une vie familiale et une vie collective digne de leur rôle social.

ABONNEMENTS

France. — Un an 10 fr.
Autres pays. — Un an. 15 fr.

Rédacteur

Edmond PONARD
TÉLÉPHONE 74

Bureaux

MAISON DU PEUPLE
SAINT-CLAUDE (Jura)

Tous les Ouvriers Diamantaires syndiqués ayant des choses sérieuses et intéressantes à dire doivent collaborer à ce Bulletin. Pour être insérée, la copie doit parvenir le 20 de chaque mois à la rédaction.

AMIS !...

Le RAYON DE SOLEIL a besoin de vous

Vous avez fondé le *Rayon de Soleil*. En cinq ans, vous avez, mes amis, mis debout cette œuvre qui est certainement l'un des plus beaux fleurons des réalisations syndicales de ce pays.

L'œuvre, qui paraissait chimérique au début — vous en souvenez-vous de ces débuts ? — a prospéré rapidement.

Par elle, ont été soulagées des souffrances et des misères, sauvées des vies. Tout cela est bien.

Mais tout cela n'est qu'un début.

Et nous avions des ambitions plus hautes.

Nous voulions :

Donner des secours 365 jours par an ;

Augmenter le taux de l'indemnité journalière ;

Etendre aux membres de la famille le bénéfice des secours ;

Prendre en charge progressivement d'autres maladies.

Ça, c'est le rêve...

**

... Et voici la réalité.

Alors que le programme esquisse ci-dessus paraissait devoir — point par point, pas à pas — se réaliser assez rapidement, l'avoir du *Rayon de Soleil* s'accroissant sensiblement à chaque exercice, voici que brusquement, les circonstances semblent se liguer contre nous.

En premier lieu, la baisse du prix du boort et partant, un rendement considérablement diminué de la poudre noire.

En second lieu, un nombre de malades doublé en l'espace de deux mois.

Ajoutez à cela les frais supplémentaires que nous nous imposons pour l'application du traitement Renner : frais de voyages à Paris, radios, analyses, pharmacie.

Tout cela coïncidant avec un allonge-

ment de deux mois de la durée des secours.

Des chiffres :

Nous avons en ce moment 13 malades inscrits. Et j'ai des raisons de croire que la liste n'est pas close.

13 malades à 15 francs par jour, cela fait 5.850 francs par mois — en chiffres ronds 6.000 francs.

Avec les autres frais, et à raison de 10 mois de secours par an, c'est au bas mot 70.000 francs par an à distribuer. Davantage, si le nombre des malades augmente.

Voila pour les dépenses.

Voyons maintenant les ressources. L'an dernier, elles se sont élevées, toutes recettes comprises (même l'intérêt de l'argent placé) à 49.097 francs.

Avec le prix actuel du boort, il faut prévoir pour 1929 une recette inférieure.

Nous allons donc vers un déficit certain.

**

Certes, il n'y a pas péril en la demeure.

Grâce à la prudence de ses administrateurs, prudence que d'aucuns trouvaient exagérée, le *Rayon de Soleil* n'est pas à la veille de fermer son guichet et de laisser ses malades dans la détresse.

Il nous a paru cependant qu'il convenait de signaler cette situation, d'y intéresser les camarades et de rechercher avec eux les moyens d'y pallier.

Ces moyens, ils sont multiples.

Et d'abord, le ramassage plus consciencieux de la poudre noire.

Il faut le dire parce que c'est vrai : Il y a encore des gens — peu nombreux — qui se refusent à mettre un cercle autour de leur meule. Après tout ce que nous avons dit, après tous les appels que

nous avons lancé dans le journal à ce sujet, je ne sais pas si nous y pouvons personnellement quelque chose. J'aurais beaucoup plus de confiance dans l'action de leurs camarades d'atelier, pour convertir ces entêtés. Et je ne sais pas si leur monstrueux égoïsme oserait tenir tête aux exhortations de leurs camarades de travail ligés contre eux.

Mais en dehors de ces quelques cas particuliers, il y a, semble-t-il un peu de laisser-aller général.

On met un cercle, mais on ne le râcle pas ou on le râcle très irrégulièrement.

On met un cercle, mais on néglige au préalable d'enduire d'un peu d'huile la face intérieure pour y mieux faire adhérer la poudre.

On détruit les pliants ayant contenu du boort. Ou quand on les conserve on les mêle à la poudre noire, ce qui est bien gênant. Ce serait pourtant si facile d'en faire un paquet à part dans chaque atelier !

Je suis persuadé que si chacun voulait apporter à cela un peu de bonne volonté ; si le ramassage de la poudre noire se faisait d'une façon conscientieuse et méthodique, la quantité de poudre recueillie pourrait être facilement accrue d'un tiers ou de moitié.

Et ainsi se trouverait annihilé l'un des facteurs de notre déficit.

**

Il y a aussi les balayures des bancs de débruteurs qui pourrait nous être remises mieux qu'elles ne le sont.

Et encore la poudre de débruteurs provenant des petites pierres qui contient un si faible pourcentage de diamant que c'est folie de s'en servir pour le polissage. Il y aurait là un appoint certain pour le *Rayon de Soleil*.

Mais c'est là, affaires des patrons et d'eux seuls.

Et il y a enfin, les dons individuels ou collectifs, chaque mois nous en apporte, comme en fait foi la liste que nous publions dans chaque bulletin. Mais cette liste pourrait s'allonger, devrait s'allonger dans le moment où nous sommes.

Les prétextes ne manquent pas : une fête de famille, une réunion d'amis, une

chanson bien ou mal dite : autant d'occasions qu'on ne doit pas laisser passer.

Voici quelques moyens que vous propose le Comité du Rayon. Vous en découvrirez d'autres. Ne nous gênez pas pour les signaler : toutes les suggestions seront bien accueillies, pourvu qu'elles soient réalisables.

**

Il faut développer nos ressources.

Il nous faut de l'argent.

Cela est possible si vous le voulez. Ne perdez pas cela de vue, amis !

Ensemble, nous avons rêvé un beau programme, nous nous étions tracé une route sur laquelle nous avons fait quelques pas.

Or, qui n'avance pas recule.

Voulez-vous que, même au prix d'un effort particulier, nous franchissions l'obstacle et que, toujours ensemble, nous reprenions la marche en avant sur la longue route ?

Voulez-vous que nous réalisions notre beau programme ?

Oui, n'est-ce pas ?

Alors, donnez ! faites donner !

E. PONARD.

Les pérégrinations de l'Industrie

Dans le rapport préparatoire du prochain Congrès International, notre camarade Polak, Président de l'A.U.D., publie un article fort intéressant qui constituera une documentation précieuse pour qui voudra connaître quelles ont été les tribulations de l'industrie diamantaire au cours des siècles.

Nous nous faisons un plaisir et un devoir de publier cet article.

La fabrication des marchandises nécessaires à l'homme pour la conservation de la vie, la protection contre le froid et autres intempéries s'est propagée partout par les circonstances mêmes. Mais la manufacture d'un objet précieux de parure, comme le diamant, a connu elle aussi des pérégrinations assez respectables à travers le monde, bien qu'elle ne se fasse pas partout.

Pour autant qu'on le sache, les Indes anglaises, comme on les nomme maintenant, sont le pays où l'on a trouvé du diamant pour la première fois et il est bien possible que la taille de cette pierre précieuse y ait trouvé son premier spécialiste. On peut en produire des preuves tangibles sous la forme de diamants travaillés il y a des siècles, démontrant qu'on y avait acquis déjà une certaine habileté dans l'art du polissage.

Ce furent les Vénitiens qui, des populations européennes proprement dites, entretinrent les premiers des relations avec l'Orient. Le vénitien Marco Polo entreprit des voyages officiels même, au XII^e siècle, et il s'engagea assez loin dans les Indes. Des relations commerciales, importantes pour ces temps, liaient

ces contrées à Venise et il est très probable que la fabrication de diamants s'y déplaça tout comme d'autres industries d'art. Il est certain que ce fut un vénitien, ayant nom de Vincenzo Peruzzi, qui inventa la forme du brillant au début du 17^e siècle, forme qui fut corrigée vers la fin de ce même siècle par le Cardinal Mazarin le célèbre diplomate.

A Paris le diamant était déjà taillé au 14^e siècle, comme il appert de l'inventaire des biens du duc d'Anjou, dressé en 1360. A la fin du 17^e siècle, Paris comptait 75 maîtres-polisseurs, dont la plupart, des protestants et des juifs, durent quitter le pays, lors du retrait de l'Edit de Nantes, ce qui fit qu'il n'est plus question des ouvriers diamantaires jusqu'en 1775.

Entre temps l'industrie diamantaire avait été introduite en Flandre aussi, à Bruges notamment. Quand cette métropole importante fut à son déclin, et qu'Anvers prospéra, l'industrie diamantaire se déplaça à nouveau.

Quand, lors de l'insurrection des Pays-Bas contre l'hégémonie espagnole, les Espagnols restèrent les maîtres dans les provinces du Sud, beaucoup de protestants flamands s'en allèrent vers la Hollande. En 1585, après la prise d'Anvers par Alexandre de Parme, ce mouvement se dessina. Parmi ces émigrés se trouvèrent des ouvriers diamantaires, dont la plupart se fixèrent à Amsterdam. La première mention officielle est trouvable dans les registres matrimoniaux de l'Ancienne Eglise, où le mariage, célébré le 27 décembre 1589 entre « Pieter Goos, d'Anvers, débruteur (?) et Catelyne van Someren », est mentionné.

L'industrie se développa constamment à Amsterdam. A Anvers elle déclinait jusqu'à ce qu'il n'en restât plus grand chose.

Il paraît que l'Industrie diamantaire a aussi été exercée en Angleterre au XVIII^e siècle, mais dans des proportions mesquines. On peut l'apprendre d'une gravure de ce temps, reproduisant une compagnie de gens très considérés rendant visite à une usine comptant une seule meule du modèle connu, comme on en voit une sur la gravure de Jan Luyken.

Vers 1872, Londres compta une industrie réduite, occupant presque exclusivement des amstellodamois, entre autres le père du contremaître bien connu Louis Diamant, décédé récemment, et Aron Hoedemaker, le père du joaillier amstellodamois Jacques Hoedemaker, devenu ensuite joaillier anversois. Quand j'y travaillais en 1887 et les années suivantes, il y avait 5 ou 6 petites usines comptant quelque cent membres. Pour le moment il y en a encore 15 ou 20 peut-être.

Pendant la guerre, beaucoup de camarades belges travaillèrent à Londres et à Birmingham. Quand l'armistice fut signé cela fut fin. La tentative grandiose de feu Sir Ernest Oppenheimer, voulant fonder une grande industrie diamantaire en Angleterre, ayant ses fabriques à Brighton, Fort William, etc., échoua.

Pendant les 17^e et 18^e siècles et pendant les premières moitié du 19^e, Amsterdam redevint le centre de l'industrie. Par ailleurs elle n'avait aucune importance, bien qu'elle n'ait jamais quitté le terrains anversois.

Vers 1850 on tâcha de faire reprendre l'industrie diamantaire à Paris. En 1852, un certain Paul Bernard faisait venir quelques ouvriers d'Amsterdam, tandis qu'un amstellodamois, Is. Brandon, y établissait une petite usine. On peut encore retrouver parmi les collègues parisiens d'aujourd'hui des descendan-

dants de ces ouvriers amstellodamois. J'ai encore connu moi-même Mozes Vaz Diaz et Michel Penha, qui avaient quitté Paris, probablement pour échapper au siège et à la Commune. En 1875, Charles Roulin, élève de Paul Bernard, fonda une taillerie à Paris, après avoir séjourné longtemps au Brésil. Un de ses apprentis, Emile Goudard, s'en alla à St-Claude en 1887, dans le département du Jura et il y instruisit quelques lapidaires. De St-Claude l'industrie se faufila dans un grand nombre de petits villages des départements du Jura, de l'Ain, du Doubs et de la Haute-Savoie, tandis que des usines s'érigèrent à Nemours (à proximité de Paris), Lyon et dans quelques autres communes. Une tentative tendant à l'érection d'une taillerie à Quimper (Bretagne) échoua. Une petite usine à Nice a dû quitter la partie assez vite.

L'industrie diamantaire fut introduit à Genève par un anversois dont j'ai oublié le nom. Après, des usines se fondèrent à Lucerne, Biel et Bâle. Les changes dépréciés et les bas salaires, surtout de la Belgique, sont la cause de la ruine de la plupart de ces entreprises, de sorte qu'il ne reste plus grand chose de l'industrie diamantaire suisse.

En 1874 environ, la première taillerie fut érigée à Hanau par les frères Huy. Après, Idar et Oberstein suivirent (centres de la fabrication de pierres semi-précieuses) et l'Odenwald, le Palatinat, etc. La firme amstellodamoise Wolff fonda une petite usine à Liegnitz, où elle apprenait le métier à des filles, et à Berlin. Je ne sais pas si la première existe encore. La dernière a disparu.

Il y a quelques années une taillerie se trouvait à Gênes (Italie). Probablement Rome en compte aussi une ; en ces derniers jours on entend parler « d'une école industrielle » à Milan.

Il y a environ 20 ans une petite usine, qui n'existe probablement plus, fut fondée à Vienne.

A diverses reprises on nous a rapporté qu'il existait une petite taillerie à Gablonz, un centre dans la Tchéco-Slovaquie où l'on travaille les pierres précieuses et le verre. Les informations ne sont pas précises. A Turnau il doit y avoir une taillerie aussi, ainsi qu'à Teplich.

Après 1875, l'industrie reprend à Anvers. A ce moment déjà, bon nombre d'amstellodamois y travaillaient. Je me souviens que le patron qui m'apprit le métier s'en alla travailler là-bas en 1883. Après 1908 le métier s'étendit en dehors d'Anvers, gagnant pour ainsi dire toute la contrée flamande.

Jacques Canes fonda une taillerie il y a quelque saixante ans à Rotterdam. Elle vécut longtemps, jusqu'à la mort de son fondateur. Il y a trente ans, il y en avait une à Hilversum aussi, près de l'atelier de constructions d'Ensink. Après, M. Salomons en ajoutait une deuxième ; elle fut suivie d'autres. Toutes ont disparu, sauf une. Les quelques tailleries de Bussum disparurent aussi. Le même sort était réservé à la taillerie de Bakker, à Schoten, et une petite usine à La Haye n'a pas vécu longtemps.

Voilà pour ce qui concerne l'Europe. Envisageons maintenant ce qui s'est passé en dehors de notre continent.

Ce qui aurait pu exister en fait d'industrie diamantaire aux Indes citérieures a disparu depuis trois siècles au moins.

On travaille encore du diamant, et depuis bon nombre d'années déjà, aux Indes néerlandaises principalement, pour ne pas dire

exclusivement à Martapoera, la contrée méridionale et orientale de Bornéo. On y travaille de la marchandise sud-africaine de qualité inférieure, d'une manière tout à fait primitive. Dans la plupart des cas les patrons sont des arabes, habitant Pontianak. Le produit se vend en Chine, au Siam, etc., et ne touche jamais d'autres marchés. Avant la guerre il y avait une petite taillerie à Soerabaya, qui ne doit plus exister, je suppose. Parfois on parlait d'une petite usine à Semarang, mais des informations précises font défaut.

L'industrie diamantaire de Rio de Janeiro a toujours eu une certaine importance dans le cours des années. C'étaient des Français qui y travaillaient pour des Français. Pour le moment il existe encore une petite fabrique, occupant le polisseur hollandais de Heus, qui a déjà fait le tour du monde et qui faisait partie de la Permanence du groupement des ouvriers anversois réfugiés en Angleterre pendant la guerre.

Pour les Etats Unis d'Amérique il faut dire autre chose.

Il paraît qu'un polisseur amstelodamois, Aron Keyzer, ait fondé une usine à Boston en 1866. Je me souviens qu'un mien grand-oncle est revenu de là-bas quand j'étais fort jeune ; c'était G. Van Herpen, le père du polisseur amstelodamois bien connu M. van Herpen, décédé récemment. Par un certain Cohenno une deuxième usine y fut fondée après quelques années. Son apprenti, Humphrey, devenait le contre-maître de la petite usine de l'importante firme Randell, Baremore et Billings, à New-York, qui a disparu depuis lors.

Plus tard les petites usines de Izak Herman, Henry Fera, Herman Levy, Tiffany, Antoine (à Philadelphie) et Enrich suivirent. Dans cette dernière quelques douzaines d'apprentis américains se firent ouvriers sous la direction de Philip Ferro. La grande extension survint en 1893-94, quand le droit d'entrée sur les marchandises finies fut portée à 25 %. La firme Wallak et Schiele, de ce temps, fonda une usine, dont la direction était laissé à feu Herman Hartz et à L. Amersfoort. D'autres firmes suivirent : Stern Bros et Co ; Jacobsen Bros ; L. et M. Cahn, etc. Les firmes Zilver, S. L. van Wezel, Konijn, Hoedemaker et d'autres quittèrent Amsterdam. Quelques firmes anversoises se déplacèrent aussi. M. Coetermans (le frère de feu Louis) fonda une usine à Cincinnati, disparue depuis lors. La firme Stein et Ellbogen a une usine à Chicago ; à Boston il en existe une aussi.

Et en dernier lieu, il y a l'Afrique du Sud. La fabrication du diamant y est de date récente. Jusqu'à ces derniers temps, il y avait quelques petites usines à Johannesburg et à Pretoria, fondées par des hollandais, après qu'une entreprise anglo-française eut échoué il y a trente ans. En tout il y avait seulement une trentaine d'ouvriers.

H. POLAK.

Lorsqu'un apprenti...

entre dans un atelier, le premier devoir des ouvriers est de lui demander s'il à l'autorisation syndicale, et dans la négative, d'informer la Permanence.

CONTRE LA TUBERCULOSE

Les Expériences de la Méthode Renner se poursuivent avec succès

Quotidiennement, dans les laboratoires du Dispensaire Marie-de-Roumanie, les expériences de la découverte du chimiste Renner contre la tuberculose se poursuivent depuis le 15 février dernier.

Sans qu'il nous soit permis de révéler avant le délai fixé le secret de ces expériences, dont le contrôle rigoureux est fait par une commission de savants, désignée par la Société internationale de recherches contre la tuberculose et le cancer, nous avons le devoir de répondre à l'attente angoissée de tant de malheureux atteints du terrible mal et de lever un coin du voile.

Disons aussitôt qu'on commence à « voir clair ». Les expériences ont porté sur trois cents malades — en dehors des autres malades soignés par la méthode Renner et dont le nombre dépasse huit cents.

Les fiches de chacun de ces trois cents malades sont tenues à jour par le médecin-chef et sont régulièrement contrôlées par la commission.

Sans entrer, pour l'instant, dans le détail des formes cliniques, sans attendre l'analyse scientifique des résultats obtenus, nous sommes, dès aujourd'hui, autorisés à dire que *deux cents malades*, sur les trois cents soumis au traitement Renner, *ont pu reprendre leurs occupations*.

Ceci est formel. D'ailleurs, ces malades en voie de guérison, accompagnés des fiches relatant la marche de la maladie depuis le début du traitement, avec les examens radioscopiques, urologiques, etc., seront présentés par la Commission de la Société internationale au cours d'une réunion à laquelle seront conviés les représentants du monde scientifique et médical, et qui aura vraisemblablement lieu dans le courant du mois de juin prochain.

Ainsi seront proclamés — et pourront être librement examinés — les résultats obtenus par la méthode Renner. Aussi bien ceux-ci sont-ils déjà reconnus par un très grand nombre de savants et de médecins qui n'ont pas hésité à se faire eux-mêmes une opinion sur le traitement qui a désormais acquis droit de cité par sa seule vertu curative.

Un malade guéri vaut mieux qu'une conférence pour donner confiance aux autres malades. Aussi, les médecins qui constatent le fait et qui ont conscience de leur haute mission, n'hésitent-ils plus à tenter, eux-mêmes, sur tous leurs malades la méthode qui a si parfaitement

réussi à l'un d'eux. Nous n'en voulons, comme preuve, que la nombreuse correspondance que nous recevons de médecins désireux d'appliquer la méthode Renner.

La dernière qui nous est fournie revêt un caractère presque officiel et, dans une certaine mesure, donne à la méthode Renner ce commencement de consécration que nous réclamions pour elle dès le début de ces articles : *Deux grands sanatoriums*, sans même attendre les résultats des expériences en cours et sur la seule constatation d'améliorations et de guérisons de tuberculeux, *ont commencé d'appliquer à leurs malades le traitement Renner*.

Nous avons été le témoin de ces émouvants pourparlers, de la prudence et de la sagesse des médecins-chefs et, d'autre part, de la tranquille confiance de M. Renner dans le succès de ces toutes récentes initiatives, prises de commun accord, au nom de la santé publique et de l'humanité.

H. S.

(*L'Œuvre*, du 23 Mai 1929).

**

Actuellement, six des malades du Rayon de Soleil suivent le traitement Renner. Il est encore trop tôt pour que nous puissions apprécier les résultats. Disons seulement que les premières indications sont bonnes.

E. P.

Pour le "Rayon de Soleil"

Sommes reçues au cours du mois

M. Michaud Léon, Saint-Claude.....	100	„
(omis dans la précédente liste)		
Vente de stèles par la Coopérative de Taninges.....	15	„
Anonyme, Saint-Claude.....	1 10	
Mme Louise Berthet, Clairvaux.....	5	„
M. Louis Berthon, Avignon.....	55	50
Collecte faite à la Maison Driat-Alberts, Nemours, après une ballade en forêt à l'occasion du 1 ^{er} Mai...	33	„
Marcodini, Paris.....	10	„
David, Paris.....	20	„
Vente capsules, Maison Missonnier, Paris.....	12	„
Vente des bouts de stèles des Maisons Defougères, Arbez et Gauthier, Lyon	130	„
M. Léon Marchandea, Paris.....	18	70
Pourcentage sur cotisations :		
Maurel Gabriel, Saint-Claude.....	14	45
Saveret Narcisse, Saint-Claude.....	8	25
Monneret Robert, l'Essard.....	17	30
Rigoulet Léon, Clairvaux.....	3	55
Total	443	85
Listes précédentes.....	15 003	45

Total à ce jour (depuis le début de l'année)..... 15 447 30

Merci à tous ces généreux donateurs.

**

Un vieux diamantaire de Genève a eu la gentillesse de nous faire parvenir par un ami sa poudre noire de plusieurs années.

Nous l'en remercions bien sincèrement.

LE DROIT AUX VACANCES PAYÉES

**Le riant soleil jamais ne descend
Dans les sombres cours des grandes casernes,
Des vieilles maisons où logent souvent
Tant de travailleurs, esclaves modernes.

N'ont-ils pas le droit, ceux qui triment tant,
Ceux dont les sueurs, en or monnayées,
Soldent les loisirs de nos possédants,
D'avoir enfin des vacances PAYÉES ?**

(*La Lutte Syndicale*).

Mêmes causes, mêmes effets

En Allemagne comme en France, le travail à domicile est néfaste à l'industrie lapidaire.

Du rapport présenté au Congrès International par le délégué allemand sur l'industrie diamantaire de son pays, nous détachons ce passage :

« Le développement anormal de l'industrie diamantaire à Oberstein-Idar et surtout dans le Palatinat, observé déjà en 1925, a malheureusement subsisté et empiré depuis.

« Les chances, relativement bonnes, de trouver du travail dans l'industrie diamantaire de cette région, poussèrent les autorités de cette contrée à engager le nombreux contingent d'ouvriers lapidaires, contraints au chômage et ne pouvant trouver du travail par suite de la surproduction dans cette région, à changer de métier et à tenter l'aventure avec la taille du diamant. »

Ceci confirme pleinement la déclaration que fit Van Berckelaer au Sénat belge, dans son discours sur l'industrie à domicile :

« Je ne saurais passer sous silence les faits qui se sont déroulés dans une industrie analogue, ruinée tout à fait. Il s'agit de la taille des pierres précieuses dans la région d'Idar-Oberstein, en Allemagne. Avant la débâcle ce fut une industrie florissante, exercée dans des ateliers bien outillés, activée par des patrons connaissant leur

métier, pratiquée par des ouvriers bien exercés. Peu à peu l'industrie à domicile s'est infiltrée et l'industrie des pierres précieuses a totalement sombré à Idar-Oberstein. Les grands ateliers qui, connaissant les marchés et entretenant des relations commerciales, pouvaient se créer des débouchés, ont dû évacuer le terrain. Les ouvriers travaillent maintenant chez eux et ils ne gagnent pas la moitié de ce qu'ils gagnaient auparavant. Détail important pour un pays industriel ! Tous sont devenus patrons mais le patron lui-même ne profite plus de cette industrie. Que cela nous serve d'exemple... »

L'analogie de ce qui s'est passé chez les lapidaires allemands est trop évidente avec ce qui se passe actuellement chez les lapidaires français, pour que nous n'en soyons pas frappés.

Ici comme là-bas la plupart des ouvriers lapidaires de nos montagnes travaillent à domicile. Ici comme là-bas, le nombre des petits patrons s'est multiplié. Ici comme là-bas, les ouvriers lapidaires demandent à apprendre la taille du diamant parce que leur métier ne les nourrit plus. Ici comme là-bas, on se livre dans l'industrie lapidaire à une production déréglée.

Oui, que cela nous serve d'exemple. Et dans l'industrie diamantaire, si proche de l'industrie lapidaire, méfions-nous du travail à domicile. Et redoublons d'efforts pour le faire disparaître.

E. P.

Allonger la journée de travail, c'est attenter à ses jours.

La Réaction contre les Assurances Sociales

Sans jamais cesser de manœuvrer contre la loi des Assurances Sociales, jamais encore la réaction n'avait osé prendre franchement position contre la loi.

On se contentait de manœuvrer par voie d'amendements, de contre-projets. Mais, pour mieux couvrir toutes ces manœuvres, pour mieux dissimuler les intentions véritables, on multipliait les affirmations, on encensait les partisans des Assurances Sociales, on soutenait la loi — comme la corde soutient le pendu.

A ce travail de sape, on substitue aujourd'hui l'attaque de front.

Perdant toute prudence, le journal des grands bourgeois et des conservateurs, *Le Temps* écrit nettement :

Le pays aspire à des dégrèvements.

Commençons par lui donner celui-ci : Le dégrèvement des Assurances Sociales.

On ne peut réclamer plus franchement la destruction des Assurances Sociales.

L'attitude des conservateurs ne suffit-elle pas à indiquer leur devoir aux travailleurs ?

Et s'en trouvera-t-il parmi eux d'assez inconscients pour se ranger aux côtés des réactionnaires et prendre position contre une loi qui, malgré ses imperfections, est grosse de promesses pour le monde du travail ?

E. P.

LE BOORT

Le prix du boort a encore subi une nouvelle baisse. Le bureau d'Anvers le vend : florins 4.35 le carat contre 4.50 et 5 florins précédemment.

On dit qu'il doit se stabiliser au cours actuel. En tout cas, des efforts sont faits dans ce sens.

C'est ainsi qu'on annonce que le Syndicat a décidé d'acheter tout le boort à 7 schellings (environ frs. : 43.50).

Pour tous vos envois de fonds à notre adresse

Qu'il s'agisse de :

Cotisations au Syndicat de St-Claude ;

— à l'Union Nationale ;

— à l'Alliance Universelle ;

Dons au Rayon de Soleil ;

Abonnements à l'*Ouvrier Diamantaire*, etc.

Utilisez notre compte de chèques postaux :

**E. PONARD, St-Claude
C. C. 8147, Dijon**

Le Concours des Apprentis de Paris

Ainsi que nous l'annoncions dans le précédent bulletin, le concours annuel de fin d'apprentissage a eu lieu dernièrement à Paris.

Sur 13 apprentis de 4^{me} année, inscrits pour obtenir le certificat d'aptitude professionnelle, 12 l'ont obtenu.

Voici les noms des lauréats et les prix qui sont venus récompenser leurs efforts :

1. D'Apolito Jean... Maison Eknayan... 500 fr.
2. Huvet Michel.... » Asscher... 300 fr.
3. Couteau François. » Asscher... 250 fr.
4. Charles Robert... » Mezbourian 200 fr.
5. Mlle Goetz Yvonne » Voet..... 150 fr.
6. Petit René..... » Mezbourian 100 fr.
7. Mlle Péchon Mich. » Voet..... 100 fr.
8. Giacobi Edouard. » Asscher...
9. Hervé Christian.. » Eknayan...
10. Loustalot René.. » Eknayan...
11. Pallu Marcel.... » Eknayan...
12. Lalande Maurice. » Missonnier.

Comme le règlement des cours le prévoit, un concours d'encouragement a eu lieu entre les apprentis de chaque année. En voici les résultats :

1^{re} ANNÉE

1. Perraud Bernard, Maison Sévadjian Prix 100 f.
2. Prou Jean.... » Lévy... » 75 f.
3. Renard Roger... » Asscher. » 50 f.

2^{me} ANNÉE

1. D'Apolito Lucien.. Maison Eknayan 200 fr.
2. Combes Christian. » Eknayan 100 fr.
3. Pères Jacques.... » Sester... 50 fr.

3^{me} ANNÉE

1. Dionnet..... Maison Asscher.... 300 fr.
2. Clément Robert » Mezbourian. 150 fr.
3. Cointre Bern. » Voet..... 100 fr.

La Commission d'examen s'est rendu compte de l'effort fait par les candidats pour préparer cet examen et rend hommage à la conscience professionnelle et à la probité dont firent preuve ces jeunes ouvriers.

Tout porte à penser que les Syndicats patronal et ouvrier, en perséverant dans cette voie, amélioreront d'une façon très nette le recrutement et la valeur professionnelle des diamantaires.

Lorsqu'un non syndiqué

vient pour travailler dans un atelier, le premier devoir des camarades est de lui faire comprendre que son intérêt et son devoir lui commandent d'adhérer à l'organisation et que nous ne saurions tolérer plus longtemps l'égoïsme des non syndiqués.

SI NOUS ÉTIIONS AIDÉS AINSI par chacun dans la besogne de recrutement, il n'y aurait bientôt plus un seul non syndiqué.

BRUITS & NOUVELLES

La production de diamants en 1928. — D'après les statistiques publiées par le ministère des mines, la production totale de diamants dans l'Union s'est élevée en 1928 à 3.466.364 carats d'une valeur de 2.028.024 livres sterling, contre 4.708.038 carats d'une valeur de 12.392.300 livres sterling en 1927. Le total des ventes s'est élevé l'année dernière à 3.465.927 carats d'une valeur de 8.528.822 livres sterling, soit une valeur moyenne de 48 sh. 3 d. par carat. Dans l'année précédente, les ventes se sont chiffrées à 4.255.774 carats d'une valeur de 11.818.987 liv. st., soit une moyenne de 55 sh. 7 d. par carat.

La diminution qui s'est produite dans la production de diamants d'alluvions doit être signalée particulièrement. En 1925, la production des régions alluvionnaires a été de 239 256 carats, d'une valeur de 1.906.618 livres sterling, soit une valeur moyenne de 159 sh. 5 d. par carat. L'année suivante (1926), la production s'est avancée à 808.329 carats, d'une valeur de 3.983.681 liv. st., soit 98 sh. 7 d. par carat. En 1927, elle a atteint le chiffre élevé de 2.318.407 carats, d'une valeur de 6.198.769 liv. st., soit 53 sh. 6 d. par carat ; mais en 1928 elle a baissé à 1.208.682 carats d'une valeur de 3.412.034 liv. st., soit 56 sh. 6 d. par carat.

La région qui a produit le plus de diamants a été Klerksdorp, avec 1.137.410 carats d'une valeur de 2.811.406 liv. st., soit 49 sh. 5 d. par carat. Pour le Transvaal tout entier, la production s'est chiffré à 1.143.343 carats d'une valeur de 2.823.304 liv. st., soit 49 sh. 5 d. par carat. Pour l'Etat d'Orange, elle a été de 2.376 carats d'une valeur de 19.316 liv. st., soit 162 sh. 6 d. par carat.

La production des mines en 1925 s'est totalisée à 2.175.328 carats d'une valeur de 6.272.040 liv. st., soit 57 sh. 8 d. par carat ; en 1926 à 2.393.783 carats d'une valeur de 6.681.047 liv. st., soit 55 sh. 10 d. par carat ; en 1927 à 2.385.618 carats, d'une valeur de 6.787.860 liv. st., soit 51 sh. 11 d. par carat, et en 1928 à 2.254.648 carats, d'une valeur de 5.611.176 liv. st. d'une valeur moyenne de 49 sh. 9 d. par carat.

Les chiffres précédents ne comprennent pas la production du Namaqualand, où les exploitations de l'Etat ont retiré une quantité de diamants valant environ 6.000.000 de livres sterling, sur lesquelles 2.450.000 livres ont été vendues, de sorte que les stocks en main ont une valeur approximative de 4 millions de livres.

Les Diamants Sud-Africains. — Le professeur Merensky partage l'opinion de M. Sol Joel suivant que les plus beaux diamants sont maintenant extraits des gisements d'Alexandre Bay. L'exploitation des claims Merensky cessera fin mai.

Les diamants du Namaqualand. — Les autorités policières de Johannesburg font savoir que les informations publiées au sujet de la contrebande des diamants du Namaqualand sont exagérées et que la production du Namaqualand n'a eu aucune influence sur le prix des pierres.

Le diamant. — Le ministre sud-africain de l'Agriculture a déclaré que le Syndicat des Diamants avait offert de 11 à 12 livres sterling par carat pour les diamants

provenant des concessions d'Etat. Jusqu'ici le gouvernement sud-africain se trouve avoir vendu au Syndicat des Diamants pour plus de 2 millions de livres sterling de pierres.

Dans les Centres

Saint-Claude et ses Sections. — La situation demeure bonne. Pas de chômage.

Mais en maintes maisons on se plaint de la mauvaise qualité des bruts, particulièrement en fantaisies.

— Le premier Mai a été fêté par la presque totalité des ouvriers diamantaires et la plupart des ateliers ont été fermés. A signaler, cependant, que par-ci, par-là, quelques ouvriers ont travaillé. C'est le cas notamment pour quelques-uns à l'atelier Emile Dalloz et à l'atelier Racle, du Boulevard Emile-Zola. Ce geste ne fait certainement pas honneur à la mentalité syndicale de ceux qui l'ont accompli.

— Le Conseil attire d'une façon toute particulière l'attention des camarades sur l'article de tête de ce numéro, relatif à la situation du *Rayon de Soleil*.

Pour assurer d'une façon méthodique le ramassage de la poudre noire, le Conseil confie aux camarades dont les noms suivent le soin d'organiser et de surveiller le ramassage dans leur propre atelier.

Atelier Emile Dalloz : Saveret Narcisse.
Atelier Grenier-Godard Faustin : Fernand Grosfilay.

Atelier Guy-Dalloz : Jacquet Hélène.
Atelier Sigaar : Mangeat René.
Atelier Rey-Lançon, Saint-Hubert : Martin Marcel.

Atelier Rey-Lançon, rue du Collège : Mermet Adonis et Maurel Gabriel.

Ateliers Gros et Prost-Boucle, la Capucine : Dalloz André et Potard Georges.

Atelier Benoît-Besson : Mme Regad Eugénie.

Atelier Juhan : Regad Henri.
Atelier Waille : Collomb Emile.

Atelier Delavenna Ulysse : Pfrang Jeanne.
Atelier Jeantet René : Saintoyant Etienne.
Ateliers René Delavenna : Emile Perret et Gaston Prost.

Atelier Clément Vuillet : Michaud Stéphane.

Atelier Vincent Aimé : Lacroix Fernand.
Atelier Roche : Monneret Gaston.
Atelier Saintoyant : Monneret Georgette.
Atelier Jaillot : Tabard Maurice.

Atelier Racle, Pont-Central : Bourgeat Marcel.

Atelier Racle, boulevard Emile-Zola : Baron Marius.

Atelier Michaud : Jeantet Alfred.
Atelier Corbett : Bourgeat Andréa.
Atelier Magrin et Cie : Gruet Jules.

Coopérative *Le Diamant* :
1^{er} bâtiment, 1^{er} étage, côté ville : Calamand Fernand ;

1^{er} bâtiment, 1^{er} étage, côté Rochefort : Roussel Alix ;

1^{er} bâtiment, 2^e étage, côté ville : Callet Louis ;

1^{er} bâtiment, 2^e étage, côté Rochefort : Hugonnet Marcel ;

2^e bâtiment, côté ville : Joly Marcel.

2^e bâtiment, côté Rochefort : Faivre Emile.

Coopérative Adamas : côté Nord : Michaud Fernand et Grospiron Jean.

Coopérative Adamas, côté sud : A désigner. Atelier de l'Essard : Grossiord Léonce.

Ces camarades ont pour devoir :

1^o De s'assurer que chaque meule est munie d'un cercle ;

2^o Que la surface intérieure de ce cercle a été préalablement huilée ;

3^o Que les cercles sont râclés convenablement à la fin de chaque semaine ;

4^o Que les pliants sont soigneusement conservés à part.

Certains que les camarades désignés auront à cœur d'accomplir leur tâche en conscience, nous comptons sur la bonne volonté de tous pour la leur faciliter.

Pour les sections, nous prions les camarades de s'inspirer de ce qui est fait pour les ateliers de Saint-Claude et de désigner eux-mêmes les camarades chargés de cette besogne de surveillance.

Une lettre de l'Union Régionale Diamantaire (Syndicat chrétien), nous oblige à revenir sur le cas des frères Chevassus, débruteurs à Cinquétral, dont nous avons signalé les agissements dans le précédent bulletin.

Par cette lettre, l'Union Régionale nous informe que :

1^o L'autorisation d'apprendre le débrutage à leur sœur fut accordée aux frères Chevassus par l'Union Régionale, « car quoique l'apprentissage du débrutage doit se limiter, nous ne pouvions pas refuser l'autorisation à un membre de la famille ».

COMMENTAIRES. — Nous faisons savoir au Syndicat chrétien que nous n'hésitons pas à faire ce qu'il considère comme impossible et que très souvent nous avons refusé de donner notre autorisation pour former des apprentis débruteurs, même lorsqu'il s'agissait de membres de familles diamantaires.

Nous croyons que le rôle d'un Syndicat digne de ce nom, c'est d'organiser une corporation de façon à y faire régner plus d'ordre et de bien-être — et non de faciliter par incompréhension, faiblesse ou complaisance, des pratiques tendant à augmenter le gâchis.

D'autre part, le Syndicat chrétien trouve-t-il normal qu'un apprenti se fasse sans même que le patron fournissant le travail en soit averti ?

Trouve-t-il normal que cet apprenti, devenu ouvrier, soit toujours ignoré du patron, qu'il n'ait pas de carnet de travail et reçoive son travail par l'intermédiaire de son ex-moniteur ?

2^o Quand à la femme de l'un d'eux, il est absolument faux qu'elle ait commencé à faire son apprentissage.

COMMENTAIRES. — Les frères Chevassus ont, en effet, toujours nié ce point. Et pourtant tous les renseignements que nous avons recueillis s'accordent à indiquer que cet apprentissage avait bien été commencé.

Nous conseillons vivement au Syndicat chrétien de ne pas s'en tenir sur ce point uniquement à l'opinion des intéressés.

3^o La semaine de 48 heures n'a jamais été dépassée. Mais ce qui a pu arriver, c'est que certains jours ils récupèrent le temps perdu pour livrer du travail à Saint-Claude.

COMMENTAIRES. — Il en est au moins un de la famille qui n'a jamais perdu de temps pour

venir livrer son travail : c'est celui qui était inconnu du patron.

Le Syndicat chrétien nous dira-t-il s'il travaille ou non pendant les heures « de récupération ? »

Mais que vaut cette argumentation, quand on sait que la plupart du temps, le travail était envoyé aux frères Chevassus par la poste et renvoyé par eux de la même façon !

Un Syndicat admettant la possibilité de récupérer autant d'heures qu'on veut sous un prétexte pareil ? Peut-on avouer plus clairement qu'on ne s'est jamais préoccupé de faire respecter la durée du travail ?

Dans le dernier bulletin, nous posons une question en traitant cette affaire : « On aimeraient connaître l'action du Syndicat dont ils relèvent ? ».

La lettre de l'Union Régionale (Syndicat chrétien) vient de nous donner la réponse à cette question et cette réponse peut se résumer ainsi : « Il est plus facile de fermer les yeux sur des abus que de chercher à les faire cesser ».

Paris. — A Paris, la situation est bonne. Les affaires marchent bien pour le moment dans la corporation, à part dans la branche du sertissage, comme nous le signalions dans le précédent numéro, mais nous espérons bien que les efforts du Syndicat parviendront à faire disparaître ce mal.

— L'indice du coût de la vie étant passé à 615, l'indemnité de vie chère est portée à 144 fr. 40 par semaine pour la période 20 Mai-15 Juin, soit une augmentation de 7,45 par semaine sur le mois précédent.

— On trouvera d'autre part les résultats du concours d'apprentissage.

AVIS TRÈS IMPORTANT.

Il est rappelé aux camarades de la place de Paris que les vacances commenceront le 5 Août pour finir le 17.

Durant cette période, toutes les maisons doivent être fermées. Aucun ouvrier ne doit travailler.

Tous les camarades qui ne se conformeraient pas à cette décision verront leur cas porté devant la commission paritaire.

Taninges. — Dans notre centre la situation est toujours assez bonne. Le travail est abondant, mais la qualité des bruts laisse quelque peu à désirer.

Pour ce qui est de la cotisation à la Caisse fédérale de chômage, il a été décidé que chaque syndiqué la paierait en plus de sa cotisation syndicale proprement dite.

Thoiry. — La situation est stationnaire ; tout le monde est occupé. Le chômage a été complet le 1^{er} Mai. Les ateliers furent fermés et une réunion eut lieu l'après-midi.

La cotisation syndicale a été augmentée de 1 franc par mois, montant de la cotisation à la caisse de chômage de la Fédération de la Bijouterie.

A ce sujet, bien prendre note que tout

adhérent — même malade, même ayant quitté momentanément le travail pour se livrer à des travaux agricoles ou autres — doit sa cotisation à la Caisse de chômage, comme il doit sa cotisation au Rayon de Soleil.

Lyon. — Tous les ouvriers sont occupés normalement. Le syndicat invite les ouvriers à demander à leurs patrons du boîtier en quantité suffisante. Il fait remarquer qu'à la suite de la nouvelle baisse qui vient de se produire dans le prix du boîtier, la persistance des patrons à faire employer de la poudre par leurs ouvriers se comprendrait encore moins que précédemment.

Felletin. — La situation est bonne. Le travail est abondant et il n'y a rien de particulier à signaler.

Nemours. — Pas de changement sur notre place. Tous les ouvriers sont occupés normalement.

Le 1^{er} Mai, a été journée de chômage complet sur la place.

SUISSE

De très mauvaises nouvelles nous parviennent de Suisse, où il semble bien que l'industrie diamantaire touche à sa fin.

Cela n'est pas précisément une surprise car les événements de ces dernières années semblaient inévitablement nous acheminer vers cette solution et nos camarades suisses ne s'y trompaient pas, qui l'avaient prédit dans leur dernier rapport annuel.

Depuis la fermeture de la maison Fuchs et Monney, de Bienné, survenu l'été dernier, la décadence s'est accentuée. Cette maison était la plus importante de la place puisque sur 33 ouvriers restant à Bienné elle en occupait 22.

Quelques personnes ont, à cette époque, trouvé du travail dans les deux autres petites maisons de la place ; d'autres se sont mis à bricoler à leur compte. Depuis, un certain nombre d'entre elles ont quitté le métier.

Les mêmes faits se sont produits à Genève depuis la disparition de la Coopérative. Tout dernièrement encore deux ouvriers qui appartenient à cette Société sont décédés.

De sorte qu'en Suisse, tant à Genève qu'à Bienné, le nombre des ouvriers diamantaires est réduit à sa plus simple expression et les conditions de la vie en Suisse sont telles pour les diamantaires, qu'un revirement ne semble guère dans l'ordre des choses possibles.

C'est là, encore, une des belles conséquences de la guerre et de ses suites.

ALLEMAGNE

Du rapport du délégué allemand pour le Congrès International, nous extrayons le document suivant :

Tarif et règlement concernant les apprentis, contractés dans l'industrie diamantaire de Hanau/M., d'Erbach/O., de Mosbach/B. et de leurs environs.

En vigueur à partir du 1^{er} Novembre 1928.

1. La semaine ouvrable compte 46 heures de travail. La répartition de ces heures de travail est réservée à la réglementation des différents établissements. Il est interdit de faire des heures supplémentaires.

2. Les tarifs de base, ajoutés au présent contrat, forment la base des salaires. Lors de la distribution de la marchandise, le patron déterminera le genre de qualité de celle-ci ; par marchandise de qualité, on sous-entend

en général un travail de taille fine. S'il exige un « travail extra-fin », le taux sera augmenté au moins de 10 %.

Les tailles non-mentionnées seront payées d'après un accord spécial. Il en sera de même pour les débruteurs.

Si la situation des affaires ou la valeur de la monnaie se modifient ou s'il s'agit de nattes ou de marchandises dures au travail des suppléments spéciaux seront apportées aux prix des tarifs de base, suppléments qui seront fixés par un accord réciproque, par les parties contractantes. Ces suppléments ne pourront être modifiés que du consentement des deux parties. Des retenues sur les salaires obtenus par le travail aux pièces ne pourront être effectuées que dans les limites prescrites par la loi.

Le prix de la location des meules n'est pas dû.

3. Le boort sera fourni par le patron, conformément au tarif du boort, joint au présent contrat. Il devra être consommé pour le travail à exécuter.

4. Toute personne travaillant dans l'établissement depuis 12 mois, a droit aux vacances. Ces vacances sont de 6 jours ouvrables après une présence de 12 mois dans l'établissement; pour chaque année en plus, un jour de vacances supplémentaire est accordé; la durée maximum des vacances est de 12 jours ouvrables. Ceux qui travaillent dans l'établissement depuis moins de 12 mois ont droit à 1 jour de vacances rémunéré pour chaque tranche de 2 mois de présence.

La période des vacances commence la deuxième semaine du mois d'août. Pendant toute cette semaine tous les établissements resteront clos.

Pendant la période des vacances, le travail à domicile est interdit. Lors des vacances, le salaire entier sera payé d'avance, d'après la moyenne du salaire total gagné pendant l'année précédente, somme globale qui sera divisée par le nombre de journées de travail fournies.

Au cas où un ouvrier serait congédié qui pourrait faire valoir des droits aux vacances, et qui ne les aurait pas encore commencées, les jours de vacances redéposables devront lui être payés en raison directe avec ses droits. Si l'ouvrier quitte l'usine volontairement, il n'aura droit aux vacances que s'il a travaillé, après les vacances précédentes, jusqu'au 1^{er} juillet de l'année suivante.

5. L'embauchage pourra être résilié de tout temps, après finissage du travail en mains, sans obligation, de part et d'autre, de donner congé.

6. La réglementation de l'apprentissage se fera par une commission paritaire, composée par moitié de délégués des parties contractantes, laquelle disposera conformément aux prescriptions légales.

7. Le présent contrat est valable à partir du 1^{er} novembre 1928 jusqu'au 31 octobre 1929; la résiliation pourra se faire 2 mois avant son expiration (donc pour la première fois le 31 août 1929) et restera chaque fois en vigueur pendant l'année suivante s'il n'a pas été dénoncé le 31 août, précédent ce 31 octobre.

8. De l'accord des contractants, l'obligation générale de se tenir aux termes du présent contrat-tarif est imposée, et est applicable aussi aux tarifs de base y annexés, ainsi qu'au tarif du « boort ».

9. Les différends qui pourraient se présenter en vertu de ce contrat seront tranchés par une Commission paritaire, composée de 2 délégués de chacune des parties contractantes; celle-ci sera présidée par le président du tribunal des prud'hommes compétent.

Hanau/M., le 12 octobre 1928.

BELGIQUE

La situation est bonne et le nombre des chômeurs se maintient à un niveau que l'on peut considérer comme normal.

HOLLANDE

La situation est assez bonne. Le nombre des chômeurs marque une légère augmentation : 624, pour la semaine du 12 au 18 Mai.

STATISTIQUE des Syndiqués, des Ouvriers occupés et des Chômeurs

ANVERS

	Syndiqués	Chômeurs
Du 8 au 14 Avril.....	15.066	286
Du 15 au 21 —	15.073	308
Du 22 au 28 —	15.071	314
Du 29 Avril au 5 Mai.....	15.090	364

Les 15.090 syndiqués de la dernière semaine se répartissent ainsi :

10.163 polisseurs, dont 177 chômeurs ;
2.065 sertiseurs, dont 40 chômeurs ;
1.741 débruteurs, dont 95 chômeurs ;
190 polisseurs de roses, dont 1 chômeur ;
37 sertis. de roses, tous au travail ;
19 débr. de roses, dont 1 chômeur ;
278 cliveurs, dont 37 chômeurs ;
423 scieurs, dont 13 chômeurs ;
174 frotteurs, tous au travail.

Le montant des cotisations encaissées au cours de cette semaine par l'A. D. B. s'élève à francs : 133.957.

En outre, la Caisse de Crise, a encaissé pour la même semaine la somme de francs : 105.030.

**

AMSTERDAM

	Ouvriers occupés	Chômeurs
Du 15 au 21 Avril.....	5.365	548
Du 22 au 28 —	5.331	566
Du 29 Avril au 5 Mai.....	5.286	591
Du 6 au 12 Mai	5.262	616

Pour la dernière semaine mentionnée, les effectifs se répartissent comme suit :

333 scieurs occupés, 18 chômeurs, tous hommes ;
3.194 polisseurs de brillants occupés, 194 chômeurs, tous hommes ;
564 sertiseurs de brillants occupés, 64 chômeurs, tous hommes ;
562 débruteurs de brillants occupés, 139 chômeurs, dont 88 femmes ;
221 polisseurs de roses occupés, 83 chômeurs, tous hommes ;
88 sertiseurs de roses occupés, 27 chômeurs, tous hommes ;
168 débruteurs de roses occupés, 66 chômeurs, tous femmes ;
40 chatonniers occupés, 1 chômeur homme ;
92 cliveurs occupés, 24 chômeurs, dont 3 femmes.

Le total des cotisations encaissées par l'A. N. D. B., pour cette semaine, s'élève à florins : 12.016,25.

Valeurs Diamantières et Marché des Diamants

Les valeurs de diamants se retrouvent à peu près au même niveau que le mois dernier :

De Beers est à 1653 le 24 Mai contre 1650 le 30 Avril. Jagersfontein à 291.50 contre 291 aux mêmes dates.

**

Situation sans grands changements sur les divers marchés.

Peu d'acheteurs américains, sans doute dans l'attente de la décision qui sera prise au sujet des droits de douane, mais un courant d'affaires à peu près normal.

La demande est toujours très grande en fantaisies et pour cette catégorie, les affaires sont plus faciles qu'en « rond ».

Au marché du brut, les prix sont en hausse.

E. P.

A QUOI BON

Mettre un cercle si tu ne prends pas
la peine de le râcler de temps à
autre ?

En vente à la Permanence

LE MANUEL du LAPIDAIRE

PAR

Laurent VERVOORT

(Nouvelle édition revue et augmentée)

Cette brochure qui contient une théorie de la taille ainsi que de nombreux renseignements généraux et techniques sur les différentes branches de notre métier, est indispensable à tout apprenti et à tout ouvrier.

En raison du tirage limité, la vente en est strictement réservée aux adhérents de l'Union Nationale des Ouvriers Diamantaires et aux apprentis admis par nos Syndicats.

PRIX { A la Permanence... 7 francs
Par la Poste..... 7 fr. 50

Les commandes doivent être accompagnées du montant.

CAMARADES,

Ne jetez pas l'« Ouvrier Diamantaire ».

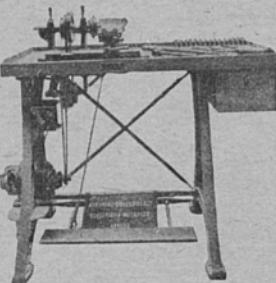
Faites-le lire aux non-syndiqués.

Imprimerie de la Maison du Peuple. — Saint Claude

R. C. St-Claude 1.961

 Le Gérant, Edmond PONARD.

Les Dops L. MARCHANDEAU
sont en vente à la Permanence
Essayez-les... Il ne vous en coûtera pas un sou.



MACHINES A BRUTER LE DIAMANT

BRANT

à pédalier — à moteur électrique

V^{UE} F. BRANT - GRAINDORGE & C^{IE}

3, rue des Récollets, 3

ANVERS (Belgique)

—: Consultez-nous pour nos Moulins transportables —:

LOUPES
ZEISS

Maison DEVAUX
OPTICIEN

6, Place des Terreaux. LYON.
Téléphone : BURDEAU, 61-49.

Stockiste des loupes, jumelles, verres punktal de la Maison CARL ZEISS, d'Iéna.

SPÉCIALES
POUR
DIAMANTAIRES
ET
LAPIDAIRES
Trois modèles sont exposés à la Permanence

DIAMANTAIRES, LAPIDAIRES !

LOUPES

Exigez les loupes poinçonnées DAVIDS à grossissements spéciaux

CIMENT

Exigez le ciment hollandais gris et jaune, avec poinçons « DAVIDS », en plaques et en bâtons ; tient les pierres comme un roc.

I. D. DAVIDS & ZONEN

JODENBREESTRAAT 103

AMSTERDAM (Hollande)

DIAMANTAIRES !

Pour tout ce qui concerne votre outillage en coquilles mécaniques, griffes, montage de meules, pilons, etc.. adressez-vous à

M. Louis BERTHONMécanicien-Ajouteur
à AVIGNON, par SAINT-CLAUDE

De la valeur de votre outillage dépend votre production !..

En vente à la Permanence du Syndicat

C. BETTONVILLE

9, Rue de la Blanchisserie

ANVERS

Spécialiste pour tous Outils concernant le métier diamantaire

MACHINES A SCIER & A BRUTER

Scies pour Machines à scier

Dops mécaniques et Dops « Idéal »

Fil de cuivre rouge pour Dops

DÉTAIL Téléphone 582.21 GROS
DIAMANTAIRES

Voulez-vous de la bonne poudre de diamant, éclats, boort ou outils diamantaires, achetez chez

Isidore STIJSELFournisseur Général pour Diamantaires
134, Rue du Vanneau, à ANVERS

Achat de déchets de Diamants

Rapide expédition pour l'intérieur et l'extérieur

Toutes réparations dans un temps très court

Loupes incomparables, Balances, Pinces
— et Poids métriques contrôlés par l'Etat —

Médaille à l'exposition Universelle de Gand 1913
Diplômé à l'Exposition des Bijoutiers-Joalliers d'Anvers 1920

A l'Exposition et au Concours du Commerce et de l'industrie. Anvers 1921

Du Middenstandsbond « De Kleine Burger » 1921

A l'Exposition industrielle du « Koninklijke Rubenskring » 1921-1923

Concours d'Étalages Anvers en Avant » 1923

Concours d'Étalages, Illumination et Décoration

1^{er} Prix et Grande Distinction

Recommandé par les Fédérations Internationales des Bijoutiers Négociants et Organisations Ouvrières
Fondateur des Ecoles Professionnelles de l'Industrie Diamantaire

Réparations de Balances pour Diamantaires et Bijoutiers

La Maison n'a pas de Représentant ni de Succursale